

# Déminer la planète

## Partage international n° 227 - Juillet 2007

Interview de Simona Beltrami par Jason Francis

*La Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres (CIIMT) a été lancée en 1992 par six ONG (Handicap International, Human Rights Watch...). Elle a son siège à Genève, qui centralise le travail de plus de 1 400 associations locales dans près d'une centaine de pays. Cette Campagne et sa coordinatrice d'alors, Jody Williams, ont reçu le Prix Nobel de la Paix en 1997. Simona Beltrami est directrice du service juridique de la Campagne. Jason Francis s'est entretenue avec elle pour Partage international.*

**Partage international :** *Quels sont les pays et les régions les plus affectés par les mines terrestres ?*

**Simona Beltrami :** Il y a des mines anti-personnelles (Map) dans 78 pays et huit territoires faisant entre 15 000 et 20 000 victimes par an. C'est l'Asie qui semble la plus touchée, en particulier l'Afghanistan et le Cambodge, également le Myanmar (Birmanie) qui est peut-être le seul pays où c'est l'armée nationale qui pose des mines. A ces pays, il faut ajouter l'Irak, l'Angola, la Bosnie et l'Herzégovine pour se limiter aux cas les plus urgents.

**PI.** *Quelles sont les conséquences humaines de l'explosion d'une Map ?*

**SB.** Certains meurent sur le coup ; mais le sort des rescapés n'est guère enviable, car nombre d'entre eux en subiront les conséquences toute leur vie : perte d'un ou plusieurs membres, de la vue. Les accidents se produisent souvent dans des pays où manque l'infrastructure nécessaire pour apporter une aide médicale aux survivants et les aider à se réinsérer dans la société : dans les zones rurales reculées, par exemple, on doit faire avec les moyens du bord : fabriquer des prothèses rudimentaires, des chaises roulantes, etc. Autant de circonstances qui conduisent presque inévitablement les survivants à mener une vie de souffrance physique et psychologique, de pauvreté et d'exclusion. Les accidents de mines ont un effet dévastateur non seulement sur les individus, mais sur la société. Un nombre important de jeunes handicapés, souffrant de

traumatismes mentaux et incapables de mener une vie utile, handicapé forcément, d'une manière importante, les performances économiques et le développement d'un pays. La présence de mines dans le sol – que ce soit dans les champs, les villages, les pâturages, le long des routes, près des puits – freine la reconstruction, la restauration de l'économie, la circulation des gens et des biens, la reprise d'une agriculture normale.

De plus, le fait qu'elles restent là où elles sont après la fin des hostilités entrave les efforts de pacification, car elles ne font qu'entretenir le ressentiment contre l'ennemi qui les a posées.

On ne saurait sous-estimer l'impact psychologique d'un accident de mine. Les Map sont destinées à « miner », si l'on peut dire, le moral des troupes adverses en leur montrant les atrocités qu'elles sont susceptibles de leur infliger, d'une manière imprévisible et aveugle. Plus grave, dans certains cas, on s'en est servi pour terroriser et semer la panique dans des populations civiles. C'est pour cela que l'accompagnement psychologique est une des composantes essentielles de l'aide à apporter aux survivants.

**PI.** *De quelle manière la CIIMT traite-t-elle les divers problèmes associés aux Map ?*

**SB.** Les réseaux de la CIIMT comptent une large gamme d'expertises et de savoir-faire. Ils interviennent au niveau politique, pour faire avancer et veiller à l'application du Traité d'interdiction des mines (Tim), notamment auprès des pays qui se sont engagés, par leur signature, à procéder au déminage des zones minées, à assurer une assistance aux victimes et à détruire leurs stocks éventuels. Cela tant au niveau international, dont s'occupe une équipe de quatre permanents, qu'au niveau national via les organisations et les campagnes locales, où nombre de nos membres participent eux aussi au travail concret sur le terrain (déminage...).

**PI.** *Le déminage est-il réservé aux militaires, ou formez-vous des civils sur place ? Et les pays qui posent les Map ont-ils l'obligation de les enlever ou de réparer les torts causés aux survivants ?*

**SB.** Cela dépend des pays. Dans certains, c'est l'affaire de l'armée. Dans d'autres, des ONG, internationales et nationales. Les ONG internationales essaient de former des gens sur place, pour qu'ils puissent continuer leur travail une fois parties. Il est essentiel de créer une capacité à traiter (techniquement et politiquement) ce problème

de mines au niveau national, car c'est une excellente façon d'en faire prendre conscience aux instances dirigeantes.

Malheureusement, rien dans le droit international ne permet d'engager la responsabilité juridique des pays poseurs de mines. C'est donc aux Etats touchés que revient en premier lieu la charge du déminage, avec l'aide de la communauté internationale.

**PI.** *Quels sont les objectifs du Traité d'interdiction des mines ?*

**SB.** Le TIM est un instrument juridique international unique qui a interdit, pour la première fois dans l'histoire, l'usage d'une arme conventionnelle encore largement utilisée par les différentes armées de la planète. Il est né de l'indignation et de l'inquiétude provoquées par les conséquences souvent irréversibles qu'elles provoquent, dévastatrices d'un point de vue humain aussi bien que sur la vie économique et le développement de dizaines de pays. Il a été l'aboutissement d'une collaboration sans précédent entre la société civile, les gouvernements et les agences internationales (le Comité international de la Croix rouge par exemple). Un de ses objectifs majeurs est d'empêcher leur prolifération en interdisant leur production, leur utilisation, leur circulation et leur stockage. En ce qui concerne les zones minées, il institue l'obligation de procéder à leur déminage et à la destruction des mines désactivées. Cela avec des échéances précises et contraignantes, histoire de s'assurer que le pays signataire prend son engagement au sérieux et n'en reste pas au stade des bonnes intentions.

Cela fait maintenant presque dix ans (décembre 1997) que le Tim a été signé à Ottawa, et on a fait d'énormes progrès. Il a, en quelque sorte, jeté une sorte d'opprobre mondial sur ces armes, qui a conduit à un arrêt virtuel dans leur commerce international, à une chute libre du nombre de leurs fabricants et à une réduction stupéfiante du nombre des pays poseurs de mines.

Près de 80 % des pays ont, en effet, reconnu que les conséquences de ces armes sont sans commune mesure avec leur utilité militaire. Même si 42 Etats - dont la Chine, l'Inde, le Pakistan, la Russie, les Etats-Unis et la plupart des pays du Moyen-Orient - traînent encore des pieds, la grande majorité des peuples avance sûrement vers un monde débarrassé des mines terrestres et de leurs sinistres conséquences.

Quoi qu'il en soit, il y a encore beaucoup de travail. On sait que le Myanmar, la Russie et le Népal en ont utilisé en 2006 - ce dernier pays ayant arrêté de le faire en mai de la même année. De plus, on soupçonne Israël d'en avoir posé d'autres [que celles qui y sont déjà] dans le Sud Liban au cours du conflit de l'été 2006, et en décembre, le Pakistan a menacé

d'en truffer sa frontière avec l'Afghanistan pour parer aux infiltrations de militants. Une douzaine de pays, dont la Chine, l'Inde et le Pakistan, se réservent encore le droit d'en fabriquer, et l'Administration américaine envisage d'en produire d'un nouveau type, en dépit de l'opposition du Congrès.

A quoi il faut ajouter les problèmes d'application du Traité par les Etats membres. Il semble qu'un certain nombre d'entre eux, pour des raisons diverses, ne seront pas en mesure de respecter les échéances qu'ils s'étaient fixées. Enfin, lors de la dernière conférence d'évaluation de l'application du Traité, tenue en novembre 2004, 24 pays ont déclaré ne pas être en mesure d'assurer l'accompagnement et la réinsertion des blessés. C'est pourquoi on peut dire que, si le TIM a été un succès, il ne faut surtout pas s'endormir sur nos lauriers !

**PI.** *Vous occupez-vous aussi d'autres armes, comme les bombes à fragmentation, par exemple ?*

**SB.** La récente guerre du Liban a attiré l'attention des médias internationaux et de l'opinion publique mondiale sur ce que les spécialistes des mines savaient depuis des années, à savoir que ces bombes infligent des blessures inadmissibles à des civils - lors de leur chute ou parfois plus tard - et que leur prolifération auraient des conséquences humanitaires dépassant de loin celles des Map. Cette perspective a suffi à doper les efforts de lutte contre la production et l'utilisation de ce type d'armes - efforts commencés depuis 2003 sous l'égide de la Coalition internationale contre les armes à fragmentation, dont la CIIMT fait partie. Cette menace n'ayant pas été prise en compte dans le cadre de la Conférence sur les armes conventionnelles, la diplomatie norvégienne s'est employée à combler cette lacune avec un certain succès puisque, lors d'une conférence tenue à Oslo en février 2007, 47 Etats se sont engagés à négocier un traité d'interdiction de ce type de munitions d'ici la fin 2008. Tout cela s'inscrit dans le modèle créé par le « processus d'Ottawa », créé en 1997 dans le cadre de la négociation sur le Traité d'interdiction des mines. Un modèle qui a d'abord prouvé l'efficacité de processus diplomatiques alternatifs associant gouvernements et société civile. Et instauré un cadre de travail pour traiter tous les problèmes afférents aux effets présents et futurs des Map, un cadre qui peut très bien s'appliquer aux autres types d'armes.

**PI.** *Qu'en est-il de la menace que fait planer l'utilisation de ce type d'arme par des groupes armés non-étatiques ? Comment les amener à se joindre à un accord d'interdiction ?*

**SB.** Les groupes armés non-étatiques continuent à

utiliser des Map et d'autres explosifs improvisés dans au moins une dizaine de pays. Mais il y a un mieux, puisqu'il y en avait 13 en 2005. Leur collaboration est essentielle pour que l'interdiction de ces munitions soit véritablement universelle, et définitive. Le Tim étant un traité intergouvernemental, il nous faut donc trouver d'autres moyens pour obtenir cette collaboration – que ce soit sous forme d'accords bilatéraux avec leurs opposants, par exemple, de déclarations unilatérales, ou par l'inclusion de clause liées au problème des mines lors des cessez-le-feu et des accords de paix.... Une ONG membre de la CIIMT, « l'Appel de Genève », a conçu à leur intention un instrument spécial, un « Acte d'engagement », par lequel ils s'engagent, en le signant, à se conformer aux objectifs du Tim.

**PI.** *Quelles sont vos activités éducatives, de formation ?*

**SB.** Nous mettons peu à peu en place des programmes de formation à l'appréhension des situations de risques liées à la présence de Map : que faire, par exemple, quand on découvre une mine ou une bombe à fragmentation. C'est particulièrement important pour les enfants, qui jouent souvent dans des zones risquées. Nous organisons également des campagnes d'information à destination du grand

public, dans des pays qui n'ont pas encore signé le traité – dans le but, dans ce cas, de créer une pression politique sur les dirigeants – comme chez tous les Etats membres qui n'ont pas encore complètement atteint les objectifs du Tim, histoire de maintenir la pression.

Le Traité des peuples et le Traité de la jeunesse contre la guerre sont également deux instruments que l'on peut facilement utiliser pour afficher son soutien à notre lutte. La sensibilisation des jeunes est, en effet, essentielle pour assurer notre re-lève, car nous ne pouvons laisser cette question tomber dans l'oubli. Nous avons fait trop de chemin en dix ans, et en avons encore beaucoup à parcourir avant d'être complètement débarrassé de cette forme de barbarie. Et pour cela, nous avons besoin des jeunes, de ceux qui seront les dirigeants et les décideurs de demain comme de ceux qui viendront nous rejoindre pour veiller à ce que ces derniers achèvent le travail.

**Auteur :** Jason Francis, collaborateur de Share International basé dans le Massachusetts (Etats-Unis).

**Sources :** [www.icbl.org](http://www.icbl.org)

**Thématiques :** [politique](#)

**Rubrique :** [Entretien](#) ()